

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019

À cette assemblée extraordinaire tenue le 9 décembre 2019 à 20h00 et dûment convoquée selon la loi sont présents, Monsieur le Maire Dominic Tessier Perry, Madame la Conseillère Danielle D. DuSablou, Messieurs les Conseillers Michel Trottier, André Filteau, Louis-Philippe Douville, Denis Naud et Raymond Beaudoin tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur René Savard, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le maire ouvre l'assemblée à 20h02.

2019-12-09-242

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Chacun des membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Raymond Beaudoin

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que mentionné dans l'avis de convocation.

ADOPTÉE

2019-12-09-243

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2020

Monsieur le maire Dominic Tessier Perry procède à la présentation du budget et répond aux questions sur le sujet.

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2020, représentant des revenus et des dépenses de 2 221 407\$ soient adoptées.

ADOPTÉE

2019-12-09-244

ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2020-2021-2022

CONSIDÉRANT QU'EN vertu de l'article 953.1 du Code municipal le conseil municipal doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents;

CONSIDÉRANT QUE ledit programme doit détailler, pour la période qui lui est coïncidente, l'objet, le montant et le mode de financement des dépenses en immobilisations que prévoit effectuer la municipalité et dont la période de financement excède 12 mois;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur le conseiller André Filteau

APPUYÉ PAR : Monsieur le conseiller Denis Naud

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le plan triennal d'immobilisations pour les années 2020, 2021 et 2022 suivant soit adopté.

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	2020	2021	2022
Eau AQSC (conduite adduction) TECQ et emprunt	400 000\$	0\$	0\$
Eau AQSC (barrage prise d'eau) TECQ et emprunt	1 100 000\$	0\$	0\$
Aqueduc et voirie rue du bureau de poste PRIMEAU et emprunt	325 000\$		

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le public présent à l'assemblée est invité à s'adresser au conseil et à poser des questions.

2019-12-09-245

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur le conseiller Louis-Philippe Douville à 20h07.

René Savard
Directeur général et secrétaire-trésorier

Dominic Tessier Perry
Maire